



Obligation d'assurance décennale ou non?

Par **Darlinou**, le **13/01/2009** à **08:54**

Bonjour,

Je suis artisan et aujourd'hui je fais de la maintenance industrielle (électricité, électromécanique et automatisme).

Je ne travail que pour des entreprises, mais face à la crise je dois étendre mon activité aux particuliers.

Je vais donc proposer mes services en électricité générale aux particuliers.

Je n'ai pas de décennale à ce jour (n'étant pas obligatoire pour la maintenance), mais si je fais de l'électricité pour les particuliers, est elle obligatoire?

Merci de me guider.

Cordialement.